

5 ans d'engagement sur le terrain

La CGT a prouvé son engagement en étant à vos côtés dans tous les magasins de votre région.

Vos élu (e)s CGT ont été présent pour vous dans tous les domaines :

- **Une présence régulière sur le terrain : la CGT à l'écoute des salariés pendant ces 5 ans.** Régulièrement, la CGT s'est engagée à visiter vos magasins pour être au plus près de vos préoccupations. Nous avons fait de ces visites un moment d'échanges et d'écoutes, car nous croyons que les solutions aux problèmes quotidiens se trouvent d'abord sur le terrain, auprès de vous.
- Grâce à cette présence régulière, nous avons pu intervenir rapidement sur des situations sensibles, telles que des conditions de travail inadaptées, ou encore des pressions exercées sur certains d'entre vous. Ce contact direct avec les salariés a permis à la CGT de rester connecté à la réalité de vos besoins et d'agir concrètement pour améliorer vos conditions de travail.
- **Accompagnement lors des entretiens préalables aux sanctions:** La CGT a été présente pour vous défendre lors de ces entretiens, veillant à ce que vos droits soient respectés à chaque étape. Cette présence permanente ainsi que des échanges avec la direction ont contribué à apaiser des tensions et à éviter des sanctions disciplinaires.
- **Résolution des problèmes liés aux bulletins de salaire :** Nous avons aidé de nombreux salariés à faire corriger les erreurs sur leurs bulletins de salaire, garantissant à chacun le juste montant dû pour son travail.
- **Prévention des licenciements des salariés inaptes :** Grâce à notre intervention, des salariés déclarés inaptes ont pu éviter un licenciement et bénéficier de solutions adaptées à leur situation.
- **Présence lors des enquêtes sur les accidents du travail :** Les élus CGT ont également été présents lors des enquêtes suite aux accidents du travail, s'assurant que la sécurité et les droits des salariés soient au cœur des préoccupations. Lors de ces analyses, la CGT a su formuler des préconisations afin d'éviter que de tels accidents ne se reproduisent. Grâce à notre expertise, nous avons pu identifier les causes des incidents et proposer des solutions concrètes pour améliorer la sécurité dans les magasins. Nos recommandations ont été écoutées et mises en œuvre par les chefs d'établissements, permettant ainsi de réduire les risques pour les salariés.
- **Comptes rendus :** Nous avons été la seule organisation syndicale à vous tenir au courant des sujets traités lors des réunions du comité au travers d'affichages de comptes rendus.
- **Maintien des chèques-cadeaux et chèques-vacances :** Nous avons veillé à préserver vos droits aux chèques-cadeaux et chèques-vacances, des avantages qui vous appartiennent. La CGT reste vigilante pour protéger ces acquis.
Il est de notre devoir de défendre ce qui vous revient de droit.

**VOTER POUR LA CGT, C'EST VOTER
POUR VOUS !**

